

n°DL-2013-0043

Délibération

Conseil Municipal du 28 février 2013

Nombre de conseillers municipaux : 29

Présents : 18

Absent excusé : 1

Procurations : 10

Objet : Bouclage du périphérique - Vœu du Conseil Municipal

Le 28 février 2013, le Conseil Municipal de la Commune de Feyzin dûment convoqué le 22 février 2013, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil Municipal à 18h30, sous la présidence de Monsieur Yves BLEIN, Maire :

PRESENTS :

Yves BLEIN, Julia BATISTA, Michel GUILLOUX, Sylvie BENOIT, Martial ATHANAZE, Jeanne POMARES, Christian LACOMBE, Juliette MESPELAERE, Claude ALBENQUE, René FARNOS, Joël GAILLARD, Chantal MARKOVSKI, Pierre JUANICO, Sophie PRECHEUR, Jean-Pierre COMMUNAL-HAOUR, Anne FAIVRE, Josette ROUGEMONT, Laurence TCHANG SIANG YUAN

ABSENT(S) EXCUSES ayant donné mandat de vote :

Claude CHAMPALLE à Yves BLEIN, Nathalie DURAND à Jeanne POMARES, Anne-Marie DA ROCHA à René FARNOS, Nora CHARNAY à Josette ROUGEMONT, Hichem ZAYANI à Julia BATISTA, Murielle LAURENT à Michel GUILLOUX, Jérôme PEYRARD à Martial ATHANAZE, Amandine GAUTHERON à Claude ALBENQUE, David OUAHNOUNA à Jean-Pierre COMMUNAL-HAOUR, Christophe CHARLES à Laurence TCHANG SIANG YUAN

ABSENT EXCUSE :

Paul DEJOB

Secrétaire : Juliette MESPELAERE

Rapporteur : Yves BLEIN

Le rapporteur expose au Conseil Municipal que le débat public, consacré à l'Anneau des Sciences, sous l'égide de la Commission particulière du débat public, touche à sa fin dans les prochaines semaines. L'Echo de Feyzin et le site internet de la ville ont largement diffusé l'information sur ce débat public auquel de nombreux feyzinois ont participé.

Le projet de bouclage du périphérique est la suite du projet TOP (Tronçon Ouest du périphérique) dont la réflexion a débuté dans les années 90. Mais si le TOP était principalement un projet routier, l'Anneau des Sciences représente, quant à lui, une véritable stratégie multimodale composée du bouclage du périphérique, d'une offre complémentaire en transports en commun ainsi que la réalisation de voiries permettant des modes doux de déplacement.

Par ailleurs, le grand Lyon, maître d'ouvrage de l'Anneau des Sciences, conditionne son lancement à la réalisation préalable du grand contournement de Lyon, projet à la charge de l'Etat. Dans cette hypothèse, le trafic de transit serait déporté au nord et au sud de l'agglomération et l'Anneau des Sciences pourrait pleinement jouer son rôle de déserte locale. L'Anneau des Sciences s'inscrit donc dans une vision de l'agglomération qui intègre, à l'horizon 2030, la suppression des autoroutes au cœur de l'agglomération

Une des conséquences de la mise en place de ces projets serait le déclassement de l'A7 qui pourrait alors être transformée en boulevard urbain. Les conséquences positives pour Feyzin d'un tel scénario sont évidentes.

Deux tracés sont aujourd'hui possibles pour boucler le périphérique lyonnais. L'un se raccordant à l'actuel boulevard Laurent Bonneval (tracé court), l'autre se branchant sur le boulevard urbain sud à Feyzin (tracé long).

Le tracé court aussi dénommé « Anneau des Sciences » apparaît être le plus judicieux. Outre le fait qu'il sera enterré à plus de 80%, afin de permettre des aménagements de surface de qualité pour améliorer le cadre de vie des habitants, il permettra de boucler réellement le périphérique lyonnais. Le raccordement au boulevard urbain sud aurait pour conséquences d'amplifier le trafic de cette voirie qui est déjà bien utilisée.

Aussi il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable au projet de bouclage du périphérique et de dire que le projet de bouclage court dit « Anneau des Sciences » serait la solution la plus adaptée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la MAJORITE (27 voix Pour et 1 Abstention : Madame FAIVRE) émet un avis favorable au projet de bouclage du périphérique et dit que le projet de bouclage court dit « Anneau des Sciences » serait la solution la plus adaptée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Certifié exécutoire compte-tenu de :

La transmission en Préfecture le 1^{er} mars 2013

La publication le 1^{er} mars 2013

Le Maire,
Député du Rhône

Yves BLEIN



Le Maire
Député du Rhône

Yves BLEIN

